

République du Bénin

*_*_*_*_*_*_*_*_

Présidence de la République

DECRET N° 2012- 151 DU 08 JUIN 2012

Chargeant Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA Ministre de la Culture, de l'alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme de l'intérim de Monsieur Jonas A. GBIAN, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables pour compter du 11 au 20 mars 2012.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- VU** La Loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU** La Proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- VU** Le Décret N°2012-004 du 24 janvier 2012 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du **11 au 20 Mars 2012**, **Monsieur Babalola Jean-Michel Hervé ABIMBOLA** Ministre de la Culture, de l'alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, est chargé de l'intérim de **Monsieur Jonas A. GBIAN**, Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables, absent du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 juin 2012

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 – PR 2 - SGG2- AN 2–CS 2 – CES 2 – HCJ 2 – CC 2- HAAC 2 – MIC4- MEF2- MINISTERES 29 - AUTRES -- JORB 1.

